



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET
DE DESIGN
LE MANS

Photo
à insérer

FORMULAIRE D'INSCRIPTION COMMISSION
Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique
option ART (DNSEP valant grade master)
POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026 – 2027

DATE DE LA COMMISSION, entretien 1^{er}, 2 ou 3 avril 2026 en visio conférence, caméra obligatoire

PRÉ-SÉLECTION DES DOSSIERS 24 mars 2026

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS 22 mars 2026

■ **DEMANDE D'INTÉGRATION**

☐ 4^e année (M1)

☐ 5^e année (M2)

■ **IDENTITÉ DU CANDIDAT**

NOM

PRÉNOM

SEXE ☐ Masculin ☐ Féminin

Je me genre comme :

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE (ville / pays)

.....

NATIONALITÉ

ADRESSE

.....

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE PORTABLE

TÉLÉPHONE FIXE

COURRIEL personnel

■ **ÉTUDES SUPÉRIEURES** (*joindre les justificatifs*) indiquer toutes les années post BAC

Année universitaire (ex : 2021-2022)	Nom de l'Établissement ou de l'Ecole / Ville / Pays	Nom du diplôme (préciser si préparé ou obtenu)

■ **STAGE et/ou EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN RELATION AVEC LA FORMATION** (*joindre les justificatifs*)

Structure (nom et ville)	Stage ou expérience professionnelle	Période : du .././20.. au .././20..

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs de scolarité appliqués par TALM et que « Aucun remboursement des frais d'inscription de 55 € pour les concours d'entrée ou les commissions d'admission en cours de cursus, ne sera accordé et ce quand bien même les personnes se désisteraient au préalable et ne participeraient pas aux concours ou commissions. »

Date et signature :



NOTICE à conserver

Diplôme National d'Expression Plastique **DNSEP** (valant grade master) **option ART** Commission d'entrée en cours de cursus

DATE DE LA COMMISSION, entretien 1^{er}, 2 ou 3 avril 2026 en visio conférence, caméra obligatoire

PRÉ-SÉLECTION DES DOSSIERS 24 mars 2026

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS 22 mars 2026

■ À qui est destinée cette commission ?

- aux candidat-es déjà inscrit-es dans une autre école d'art agréée par le ministère de la Culture ;
- aux candidat-es ou diplômé-es d'un autre cursus artistique français ou étranger.

Le ou la candidat.e devra justifier de l'obtention de crédits européens : 180 (intégration en semestre 7 – 4^e année) ou 240 (intégration au semestre 9 – 5^e année) lors de son inscription définitive à l'école.

Ils peuvent avoir été obtenus dans un État membre de l'Union européenne ou dans un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

■ Constitution du dossier administratif

- Le formulaire d'inscription ;
 - Une photo à insérer sur le formulaire d'inscription ;
 - Un paiement de 55,00 € par dossier (chèque à l'ordre de **TALM Le Mans**, virement bancaire RIB page 5 du présent dossier ou CB et espèces au secrétariat de l'école). **Attention ! Précisez votre prénom et nom ainsi que la commission à laquelle vous postulez au dos du chèque ou dans le motif du virement bancaire ;**
 - Pour les candidat.e.s français.e.s
 - Une photocopie des évaluations semestrielles et des diplômes depuis le début des études supérieures.
 - Pour les candidat.e.s étranger.e.s
 - Une photocopie des diplômes et des relevés de notes, en traduction assermentée.
 - La copie du **TCF ou du DELF niveau B2 minimum** délivré par l'un des centres agréés par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques, www.ciep.fr).
- Les diplômes chinois doivent **en plus** être accompagnés du Certificat d'authentification (*Credentials report* délivré par China Academic Degrees and Graduate Education Development Center, CDGD).

Le dossier administratif devra être en 1 seul PDF (c'est le seul format accepté)

■ Constitution du dossier de pré-sélection

Pour une demande d'intégration en 4^e année

- Une lettre de motivation
- Un dossier artistique ou portfolio composé d'une sélection d'une quinzaine de travaux personnels et de leurs textes argumentatifs, il pourra contenir des liens hypertextes vers YouTube, Vimeo, etc.
- Un projet d'échange international ou de stage qui a lieu au premier semestre, les lieux conventionnés avec l'école : <https://esad-talm.fr/fr/l-international/outgoing-student>
- Un projet de mémoire (une quinzaine de lignes)
- Un CV (deux pages maximum).

Pour une demande d'intégration en 5^e année

- Une lettre de motivation
- Un dossier artistique ou portfolio composé d'une sélection d'une quinzaine de travaux personnels et de leurs textes argumentatifs, il pourra contenir des liens hypertextes vers YouTube, Vimeo, etc.
- Des éléments relatifs au mémoire (sujet, plan détaillé, bibliographie).
- Le projet plastique de diplôme DNSEP
- Un CV (deux pages maximum).

Le dossier de pré-sélection devra être en 1 seul PDF de 20 Mo maximum (c'est le seul format accepté)

■ Déroulement de la commission

1^{re} étape : au plus tard le 22 mars 2026

Envoi de votre dossier de candidature sur la boîte mail dédiée lemans-commission@talm.fr.

2^e étape : 24 mars 2026 – Présélection des dossiers

Après une sélection sur dossier, les candidat.e.s retenu.e.s recevront une convocation pour un entretien oral. L'entretien aura lieu en distanciel via la plateforme teams, il n'est pas nécessaire d'installer de logiciel mais une caméra est obligatoire.

3^e étape : 1^{er}, 2 ou 3 avril 2026 - Présentation orale devant un jury

Entretien oral en visio sur Teams devant un jury pour présenter le dossier plastique composé de travaux originaux.

Lors de l'entretien, les membres de la commission évaluent le dossier artistique du ou de la candidat.e et apprécient l'effective capacité et motivation de celui-ci ou de celle-ci à intégrer le domaine choisi.

■ Contact et envoi des pièces du dossier

Contact :

Diane Debuissier – 02 72 16 48 81 / lemans-commission@talm.fr

Les 2 documents PDF :

- **Dossier administratif**
- **Dossier de pré-sélection**

sont à envoyer au plus tard 22 mars 2026 à : lemans-commission@talm.fr

Le règlement des frais de dossier devra avoir été acquitté à cette même date.

■ Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte		Clé RIB		Domiciliation TPANGERS	
10071	49000	00002001056		92			
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1490	0000	0020	0105	692	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

ESAD TALM - SITE LE MANS REGIE DE RECETTES

A noter : Pour toute information sur les frais de scolarité, vous pouvez vous reporter à ce lien : <https://esad-talm.fr/fr/les-admissions/les-frais-d-inscription>